

« Et pour donner une preuve frappante que cette injustice est loin de diminuer et de vouloir disparaître, nous citerons la seule Académie Sainte-Marie de Winnipeg qui, exempte de taxes avant la loi de 1890, a vu son évaluation montée à \$80,000 en 1906, et à \$106,000 pour l'année courante, avec un compte de taxes se montant à \$3,100. Et il en est ainsi de toutes les autres écoles de la ville. Nous donnerons bientôt le chiffre exact de leurs taxes.

« Voilà un exemple frappant et irréfutable de l'amélioration et de l'adoucissement qu'a apporté à la loi spoliatrice de 1890, le fameux règlement de 1896, appliqué en 1897. »

AUX PRIERES

Frère Simplicius, né Degagné, des Frères de l'Instruction chrétienne, décédé à Laprairie.

Sœur Ursule Gaillardetz dite Saint-Joseph, des Religieuses-Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaskaville, décédée à Arthabaskaville.

Sœur Saint-Joseph du Rédempteur, née Marie-Elmire Guévremont, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Marguerite Dooley, professe converse, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Saint-Hippolyte, née Marie-Angèle-Aurélié Fournier, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Hermas, née Philiomène-Annie Marcotte, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Prières des Quarante-Heures

VENDREDI,	23	AOUT	—	Saint-Louis-de-France.
DIMANCHE,	25	"	—	Ecole de Réforme.
MARDI	27	"	—	Sainte-Adèle.
JEUDI,	29	"	—	Saint-Cyprien.